

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 mai 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mai 2014.**

**2014 R. 10 G** - Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Société anonyme d'économie mixte de la gare routière de Rungis (SOGARIS).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Société anonyme d'économie mixte de la gare routière de Rungis (SOGARIS) :

Conseil de surveillance :

M. Jérôme COUMET,  
M. Eric LEJOINDRE,  
M. Didier LE RESTE,  
M. Jean-Bernard BROS,  
Mme Edith GALLOIS.

Assemblées générales :

M. Jérôme COUMET, délégué.